EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE

OBJET:

L'an deux mil vingt,

Le 4 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.

 Contributions annuelles 2020 sollicitées auprès des membres du SMAB Membres titulaires présents: Mme Colette MICHAUX, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Gérard CHAIDRON, M. Alain DESFOSSES, M. Dany GUESDON (membre suppléant M. BUQUET, titulaire absent), M. Thierry HEBERT, M. Patrick PERIMONY, M. Christian ROUSSEL, M. François SELLIER (membre suppléant M. QUÉNOT, titulaire absent), M. François THIVERNY, M. Patrick FIZET.

Membres titulaires absents/excusés: M. William BOUS, M. Jean-Manuel BUQUET, M. Arnaud DECHEZELLES, M. Jean-Louis DOR, M. Jean Claude QUÉNOT.

DATE DE LA CONVOCATION :

<u>- Contributions annuelles sollicitées en 2020 auprès des membres</u> du syndicat mixte

20/02/2020

A l'unanimité, les membres du Comité syndical :

- votent les contributions annuelles de fonctionnement qui seront sollicitées en 2020 auprès des membres conformément au tableau ci-dessous :

NOMBRE DE TITULAIRES	: 14
En exercice	14
Présents	11
Votants	11

EPCI	Contributions avec 1 critère de pondération qui est la population DGF	POP prise en compte	part en % sur totale contributi on	Contributio n/hab (1 critère)*
Communauté de Communes interrégionale d'Aumale - Blangy-sur-Bresle	76 471,44€	18 743 hab.	62,18	4,08 €
Communauté de communes Somme sud ouest	34 529,04 €	8 463 hab.	28,08	4,08 €
Communauté de communes de la Picardie Verte	11 823,84 €	2 898 hab.	9,61	4,08 €
Communauté de Communes de Londinières	106,08 €	26 hab.	0,09	4,08 €
Communauté de Communes des 4 rivières	48,96 €	12 hab.	0,04	4,08 €
TOTAL	122 979,36€		100%	

^{*}Au regard des transferts de compétences supplémentaires à venir, un autre appel à cotisation, sera réalisé sur cet exercice budgétaire 2020.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le : 31 3 3 30 la Présidente du syndicat mixte,

Virginie LUCOT-AVRIL

Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél.: 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com]

Délibération SMAB n°2020-25